

# *Compagnie d'Arc de Verberie*

## **Compte-rendu Assemblée générale du 10 avril 2022**

La compagnie s'est réunie le 10-04-2022 pour son assemblée générale.

### **Présents :**

- Jérémy Wolkoff, François Kruzynski, Jean-Pierre Prince, Vincent Daulé ,  
Emmanuel Lefebvre, Priscilla Rousseau, Thierry Pitiot, Lysiane Dhoury

### **Représentés:**

- René Neudorff par François Kruzynski et Catherine Caux par Vincent Daulé

### **Excusés :**

- Victor Roizot, Delphine Verduschi, Jérôme Lutigneaux, David Maurice, Johan Gutton.

**Emmanuel Lefebvre a abattu l'oiseau à la deuxième volée.** Il est le nouveau Roy de la compagnie. Le repas du Roy aura lieu le 19 juin. Nous donnerons plus de détails sur les modalités ultérieurement.

### **Le bureau est dissout. Election du bureau :**

Jean-Pierre est réélu Président (9 pour, 1 abstention)

François Kruzynski est réélu Trésorier (10 pour)

Priscilla Rousseau est réélue Secrétaire (9 pour, 1 abstention)


**Nettoyage du jeu printanier : le 14 mai.** Plusieurs travaux sont prévus dont : nettoyage des grilles, passage de câbles, installation d'assiettes, divers nettoyages, etc.

- **Bilan financier**
  - Tir de Ronde en salle de Verberie : entre 150 et 200 euros de bénéfices dégagés. C'est moins qu'au dernier tir car plus de dépenses ont été engagées (achat de coupes, etc.).
  - Divers achats ont été engagés pour la réfection du système électrique extérieur (éclairage, sonnettes).
  - Ainsi que divers achats tel que l'achat d'un réfrigérateur d'occasion pour 50€, de la peinture pour la réfection des grilles de la façade du jeu d'arc, l'achat d'une tondeuse et d'un coupe-tube avec emplumeuse si le budget le permet.
  - Dépenses : 2940 euros / Produit : 3393 euros.
  - 1005 euros de subventions reçues, forfaits jeunes compris.
- **Le règlement intérieur** a été modifié et validé, il sera diffusé par courriel à tous les archers.
- **Tenue d'archer** de la Compagnie à respecter pour les tirs : **haut blanc ou tenue de la compagnie + bas noir (pas de jeans)**. Le sponsor est en cours de validation et le fabricant de la tenue encore à confirmer.
- **Samedi 03 Septembre Forum des associations** tous les volontaires seront les bienvenus
- **02-03 Mai Passage de flèche** de 10m à 70m programmé le 2 mai pour les jeunes et 3 mai pour les adultes. Mais ce sera surtout en fonction de la disponibilité du terrain
- **19 Juin, Le repas du Roy**, qui habituellement est réservé aux archers et leur famille ayant participé à l'Abat l'Oiseau, sera cette année, exceptionnellement, ouvert à tous les archers de la Compagnie et leur famille. Bien sûr une participation sera demandée. Le repas est gratuit pour les jeunes <12 ans et la boisson offerte par la Compagnie. Le début de la partie de jardin sera à 10h.
- **Samedi 27 aout 14h Tir du bouquet** à Trambly en France : composition Priscilla, Manu, Lysiane , Jean Pierre et reste une place . La priorité sera donnée aux archers ayant participé au défilé du 22 mai.
- **Jeudi 26 Mai Coupe de Printemps**, 1 équipe composée de Vincent , JP + 2 autres archers à définir.
- **25 septembre Nous organisons la Coupe d'Automne**. Tous les volontaires sont les bienvenus il nous faudra aussi constitué 1 ou 2 Equipes.
- **Samedi 23 Avril 14H L'inscription du tir Beursault à Béthisy St Martin** est faite, La confirmation est attendue.
- **Dimanche 08 mai** la mairie invite tous les archers de la Compagnie à participer à la commémoration ATTENTION le RDV a été avancé à 10H15.

- **Dimanche 15 mai Tir 3D à Plessis Brion** le, attente de vos souhaits de participer pour vous inscrire.
- **dimanche 1<sup>er</sup> Mai 10h La Compagnie est invité à la cérémonie de l'Archiconfrérie de St Sébastien**, vous êtes tous les bienvenus. ATTENTION le même jour aura lieu le tir du Roy de France à Vic sur Aisne (le matin les Roytelets et l'après midi les Roys) donc la participation à la cérémonie sera fonction du Roytelet (participation ou non au tir à Vic sur Aisne)
- **1<sup>er</sup> mai Tir du Roy de France à 14h , Tir du Roytelet à 9h00.**
- **Dimanche 10 Juillet La Compagnie participera aux 200 ans de la Cie de Coincy** (à environ 1h de route) avec présentation du drapeau. C'est toute la journée avec un tir Beursault, tous les archers jeunes et moins jeunes sont les bienvenus.

**Divers :**

- **Samedi 25 Juin Feux de la Saint Jean de Verberie** : tenir un stand pour la compagnie. JP, Manu, Jérémy, Lysiane, Vincent, Priscilla se portent volontaires.
- **lundi 04 juillet dernier entraînement jeunes au gymnase.**
- **Règles du tir Abat l'oiseau :**
  - Roy (débutant inclus) : tous à 50m à partir de Junior . La participation au tir du Roy de France ne nécessite pas la licence Compétition !
  - Roytelet : Poussin à 15m puis de Benjamin à Cadet 30m. La participation au tir du Roytelet de France ne nécessite pas la licence Compétition !
  - Tous doivent tirer une flèche de Salve , si l'oiseau est touché et tombe il sera remis en place, s'il est cassé il sera remplacé.
  - Les adultes tirent jusqu'à la tombée de la nuit si l'Oiseau n'est pas abattu, ils reviennent le week-end suivant dans les mêmes conditions, s'il n'est toujours pas abattu , la Cie invite une compagnie voisine le week-end suivant.
  - Les jeunes, n'étant pas une tradition ancestral, il n'y pas de règle précise pour le Roytelet, il faut donc définir le temps du tir avant de débiter , s'il n'est pas abattu ils reviennent le week-end suivant dans les mêmes conditions, tous les jeunes archers peuvent participer même s'ils n'ont pas été présents le week-end précédent. Si au second tir ils ne l'ont toujours pas abattu alors il n'y a pas de Roytelet pour l'année.

Le Président  




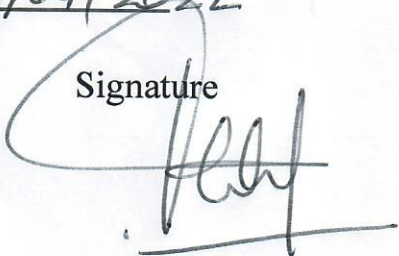
# Procuration

Je soussigné(e) Catherine CAUX, demeurant à Colombes, licencié(e) N° \_\_\_\_\_ à la Compagnie d'arc de VERBERIE dont le siège social est à la mairie de Verberie, donne, par la présente, pouvoir à M/Mme. Vincent DAVLE, membre du bureau de la Compagnie d'arc de VERBERIE demeurant à Valerie, aux fins de me représenter l'AG qui se tiendra le 10 Avril 2022 après le traditionnel tir « abat l'oiseau », à l'effet de prendre part au vote du nouveau bureau et prendre part aux délibérations à l'ordre du jour.

Fait à Valerie

Le 10/04/2022

Signature



# Procuration

Je soussigné(e) NEUDORFF, demeurant à Longueil s/ Tani  
licencié(e) N° 6067384 à la Compagnie d'arc de VERBERIE dont  
le siège social est à la mairie de Verberie, donne, par la présente,  
pouvoir à M/Mme. KRUZYNSKI F., membre du bureau de  
la Compagnie d'arc de VERBERIE demeurant à Saint Vast,  
aux fins de me représenter l'AG qui se tiendra le 10 Avril 2022  
après le traditionnel tir « abat l'oiseau », à l'effet de prendre part  
au vote du nouveau bureau et prendre part aux délibérations à  
l'ordre du jour.

Fait à Longueil s/ Tani  
Le 7.04.2022

3

